

Quand les volets s'envolent

Surprise pour un de nos adhérents de l'Ami (association pour la maison individuelle) un jour, un jeune enfant de ses amis en visite chez lui lève, à la main, de l'extérieur, un volet roulant qui était complètement fermé..

Tiens, on pensait qu'un volet fermé se verrouillait de lui-même, comme les bons vieux volets battants, lorsqu'on les ferme complètement. Eh bien non ! » C'est une option mon brave Monsieur et elle ne figure pas dans votre devis de construction » lui a dit son constructeur !

Peut-être faudra-t-il bientôt s'assurer faire écrire, lorsque vous achetez un véhicule, qu'il y a bien des roues et un volant et que ce n'est pas une option... Vous pensiez que votre constructeur, maître d'œuvre et professionnel du domaine avait un devoir de conseil et vous aurait éclairé sur un tel choix ? et ben non encore...

Confiance, méfiance ? Il paraît que maintenant le fournisseur les livre (ces volets) verrouillables de série, **sans** option, désormais.

Décidément, vous n'avez pas eu de chance

Donc chers amis et maîtres d'ouvrage, pour l'avenir n'hésitez pas à poser la question pour vos volets roulants. On en apprend tous les jours, même sur le chapitre de la mauvaise foi... Heureusement qu'il y a une majorité de bons constructeurs auprès desquels ce genre - d'incidents • n'arrive jamais.

L'Ami (association pour la maison individuelle), tél. 02 96 15 98 52 (27/2/2003)